



**FICHE DE POSTE**  
**Cycle 2019-9 ATE n°003**  
**- poste vacant –**  
**- prise de poste envisagée au 1<sup>er</sup> septembre 2019 –**  
**- poste logé par nécessité absolue de service ou indemnité de logement**

**Catégorie d'emploi :** Agent technique de l'environnement

**Service / secteur :** Cauterets et vallée des gaves

**UT :** unité territoriale Bigorre

**Localisation :** Parc national des Pyrénées à Cauterets et vallée des gaves

**Nom & fonction du N + 1 :** Monsieur le Chef de secteur du Parc national des Pyrénées en vallée de Cauterets et vallée des gaves

**Rôle :**

Comme garde-moniteur au Parc national des Pyrénées, l'agent concerné assure une mission de surveillance et de protection du patrimoine naturel, culturel et paysager, informe les publics et assure le suivi scientifique des espèces.

Il exerce en secteur du Parc national des Pyrénées à Cauterets, au sein d'une unité territoriale Bigorre, sous l'autorité du chef de secteur (*technicien de l'environnement*). Il est placé sous l'autorité du Procureur de la République quand il exerce une mission de police de la nature.

Le garde-moniteur assure sur le terrain, au quotidien, un rôle d'interface avec les différents partenaires (*socio-économiques, élus, habitants...*). Il exerce ses missions en lien avec les objectifs et orientations de la charte du territoire du Parc national des Pyrénées et participe par ses missions à la mise en œuvre d'actions de la charte du territoire du Parc national des Pyrénées.

Dans le cadre de la mutualisation des moyens au sein des Unités territoriales, le garde-moniteur peut être amené à exercer occasionnellement, l'ensemble de ses missions sur le ou les autres secteurs qui composent l'une ou l'autre des unités territoriales du Parc national des Pyrénées.

## **Missions :**

### ▪ **Missions de police de l'environnement en tant qu'inspecteur de l'environnement : Police administrative :**

Le garde-mondeur est impliqué dans les activités de police administrative sous l'autorité du directeur (*cœur du Parc national*) :

- il peut être impliqué dans le processus d'instruction : expertise terrain de la zone de travaux, analyse de la pertinence des mesures proposées pour éviter, réduire, voire compenser les impacts du projet sur l'environnement.

- il peut être amené à contrôler la conformité des travaux/installations/activités réalisés par rapport aux autorisations administratives obtenues.

### **Police judiciaire :**

Le garde-mondeur est assermenté et commissionné et fait respecter la réglementation du Parc national et le code de l'environnement (*fonction de police de la nature*). Il assure des missions de surveillance générale ou ciblée au titre du respect du code de l'environnement, de la réglementation du Parc national et du patrimoine du Parc national des Pyrénées.

### ▪ **Missions liées à la connaissance du patrimoine naturel, culturel et paysager :**

L'agent technique de l'environnement est amené à observer l'évolution du patrimoine du Parc national des Pyrénées et à identifier les points de dégradation du milieu naturel. Il participe ou réalise des inventaires scientifiques faune, flore, paysages, patrimoine culturel, selon les besoins identifiés et les protocoles en vigueur.

Il est engagé dans des opérations ponctuelles ou régulières d'observation et de comptage d'espèces faune et ou flore selon les besoins identifiés et les protocoles en vigueur.

Il peut être amené à former d'autres agents ou partenaires sur une thématique patrimoniale qu'il connaît bien.

### ▪ **Missions techniques, de gestion et d'aménagement concernant le patrimoine naturel :**

L'agent technique de l'environnement participe à des actions d'aménagement concernant le patrimoine naturel.

Dans le cadre de ses missions, après identification des dégradations du milieu naturel, il participe à des aménagements pour éviter de nouvelles dégradations.

Il participe à des chantiers de création, de réhabilitation et d'entretien de sentiers, de signalétique et de balisage.

Il est amené à effectuer des constats à l'occasion de dommages occasionnés par la faune sauvage. Il peut participer ponctuellement à des missions de régulation des espèces en zone cœur du Parc national des Pyrénées.

### ▪ **Missions d'accueil, de pédagogie, d'information auprès du public :**

Il informe et sensibilise les publics locaux, usagers et touristes sur les enjeux de la protection du Parc national des Pyrénées et de l'environnement et sur la réglementation.

Il prépare et anime des séances d'information et de sensibilisation à la protection de l'environnement auprès du grand public et des présentations auprès de groupes scolaires dans le cadre de projets pédagogiques, classes découvertes ou sorties scolaires. Il peut être amené à répondre aux sollicitations des médias (*reportages, interviews.*)

## **Enjeux et dossiers principaux du poste proposé :**

### **Missions de surveillance :**

Surveillance en zone cœur du Parc national des Pyrénées à Cauterets dont :

1. respecter la réglementation du Parc dans un secteur particulièrement fréquenté,
2. surveillance pêche lacs et rivières (*particularité du secteur avec de nombreux lacs en cœur du Parc national des Pyrénées*),
3. surveillance du plan de chasse à l'isard,
4. police administratives, veille sur les travaux et autorisations en cœur du Parc national des Pyrénées (*hélicoptages, circulation, manifestation sportives etc...*).

### **Missions naturalistes :**

Référent principal, pour le secteur, sur les missions suivantes :

1. STOC Captures petits passereaux,
2. écoute oiseaux d'altitude,
3. suivis de l'évolution des glaciers (*en lien avec l'association Moraine*),
4. circuits ours + suivis dossiers – expertise des dégâts,
5. veille sanitaire.

Référent en second, pour le secteur, sur les missions suivantes :

1. tétras,
2. lagopède,
3. IPS isards.

Participation à toutes les autres missions (*ABC, comptages et suivis, lâchers, etc..*) quand cela est nécessaire

### **Missions Natura 2000 et partenariales :**

Référent principal, pour le secteur, sur les activités pastorales et agricoles :

- lien avec les éleveurs, les gardes valléens de la commission syndicale de la vallée de Saint Savin,
- suivi et mise place des actions Natura 2000 en lien avec l'animateur de la commission syndicale de la vallée de Saint Savin,
- suivis des dossiers liés aux cabanes en cœur et zone d'adhésion,
- référent du secteur agro écologie en lien avec le futur technicien de l'unité territoriale Bigorre.

### **Missions de pédagogie et d'accueil**

Référent principal, pour le secteur, sur les activités pédagogiques et d'accueil :

- intervention pédagogique dans les classes de la zone d'adhésion dans le cadre du passeport éducatif du Parc national des Pyrénées,

- intervention à la maison du Parc national des Pyrénées auprès des scolaires dans le cadre des prestations payantes (*classes vertes*).
- participation au programme d'animations estivales et autres (*sorties thématique sur le terrain, points rencontres, conférences à la maison du Parc national des Pyrénées, animations particulière dans le cadre de la charte et du développement durable, intervention d'animations dans les refuges*), animation avec la bibliothèque municipale,

**Missions relatives aux travaux :**

Référent principal, pour le secteur, pour l'équipement et le matériel des agents.

Apporte une aide au suivi des travaux et à l'entretien des sentiers dans le cœur du Parc national des Pyrénées.

**Problématique du secteur :**

Haute montagne – aptitude au déplacement en montagne en toutes saisons.

Fréquentation hivernale et estivale : très forte fréquentation.

**Relations internes :**

Encadrement de personnel :  Oui  Non

Fonctions transversales :  Oui  Non

Chef de projet(s) :  Oui  Non

Référent thématique :  Oui  Non

Cf. en supra.

**Compétences nécessaires ou à développer :**

1 - compétences techniques :

Compétences d'un naturaliste généraliste, capacités au déplacement sur un terrain de montagne en toute sécurité et en toutes saisons, compétences en éducation à l'environnement, maîtrise des outils informatiques et des logiciels utilisés par l'établissement.

3 - compétences relationnelles :

Capacité à travailler en équipe et en réseau, capacité d'écoute, ouvert aux relations extérieures quotidiennes.

**Evolution possible :**

En fonction des règles statutaires, de l'organisation de l'établissement public et des missions transversales au sein de l'établissement public.

**Conditions de travail :**

- forte disponibilité, y compris de nuit et le week end et les jours fériés, du fait de déplacements quotidiens sur le périmètre du secteur et des unités territoriales, des amplitudes horaires en fonction des nécessités de suivi scientifique ou de surveillance et des conditions de pratique (*météorologie, type de terrain, saisonnalité, relationnel et réunions...*),
- bon relationnel du fait de nombreux contacts,
- bonne condition physique,
- maîtrise de la pratique et des techniques et matériels spécifiques pour les déplacements en montagne,
- respect strict des règles en matière de sécurité (*conditions d'interventions, équipements de sécurité, protocoles de formation continue, sécurité en montagne...*),

- port de la tenue spécifique aux corps des agents techniques de l'environnement et au Parc national des Pyrénées (*uniforme*),
- commissionnement obligatoire pour exercer la mission de police de la nature,
- capacité à utiliser de nombreux matériels (*équipements de protection individuel et collectif, matériels de sécurité estival et hivernal, matériel photo/vidéo/projection, outils pédagogiques, véhicules, outillage, etc.*),
- respect et entretien du matériel individuel et collectif (*équipements de protection individuel et collectif, matériels de sécurité estival et hivernal, matériel photo/vidéo/projection, outils pédagogiques, véhicules, outillage, etc.*),
- non logé par nécessité absolue de service,
- poste classé dans le groupe II du RIFSEEP des agents techniques de l'environnement.

Fait à Tarbes, le 23 janvier 2019.



MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE

MINISTÈRE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

**Secrétariat général / Direction des Ressources humaines**  
**PM 104 - DEMANDE DE CHANGEMENT D'AFFECTATION**  
**AU TITRE DU CYCLE DE MOBILITÉ N° 20 /**

**ADMINISTRATION**

Matricule ReHuCit :

BOP qui rémunère l'agent :

**CANDIDAT :**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

N° sécurité sociale : \_\_\_\_\_

Macro grade :            A                    B                    C      Administration d'origine : \_\_\_\_\_

Corps : \_\_\_\_\_ Grade : \_\_\_\_\_

Service actuel / structure : \_\_\_\_\_ Depuis le : \_\_\_\_\_

Fonctions actuelles : \_\_\_\_\_ Depuis le : \_\_\_\_\_

Affectation(s) demandée(s) par ordre de priorité (y compris demandes hors MTES/MCT) :

Choix N°	N° Mobilité	Service/Structure	Libellé du poste

Remplir un formulaire complémentaire si vous demandez plus de 5 affectations      Formulaire n° \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

**Commentaire :**

**Motif Article 60 :**

Rapprochement (conjoint, PACS) (1)                    Suppression de poste (2)

CIMM Outre-Mer (3)    Handicap (3)

Fonctions exercées dans un quartier urbain « difficile » (3)

Date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

**Autre motif :**

Raison familiale    Concrétisation d'une promotion

Raison médicale (4)    Demande conjointe

Réintégration    Nom du conjoint : \_\_\_\_\_

**AVIS DU DIRECTEUR DU SERVICE D'ORIGINE**

Favorable

Défavorable (avis à motiver)

**Motif :**

Date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

**Poste classé en :**

**ou N° de Mobilité**

**AVIS DU DIRECTEUR DU SERVICE D'ACCUEIL**

Favorable

Défavorable (avis à motiver)

Ordre de classement du candidat :

**Motif :**

Non classé car poste non vacant

**Si poste publié susceptible d'être vacant, information actualisée sur la vacance du poste (retraite, détachement sortant, disponibilité) :**

Date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

(1) Remplir le formulaire correspondant (2) Confirmation à fournir par le service d'origine (3) Fournir les pièces justificatives (4) Fournir obligatoirement un certificat médical